

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 171

« *Dieu est économe ; quand deux sous de bon sens suffisent il ne va pas faire la dépense d'un miracle* » (Jean Anouilh – « L »Alouette »)

Dimanche 19 novembre 2006
XXIV^{ième} Dimanche après la Pentecôte

Une « leçon » inattendue...

La Maurienne est actuellement confrontée à un problème inquiétant. Un grand nombre de constructions diverses sont affectées par de graves désordres les mettant en péril. Toutes ont été bâties avec un béton (reconnu défectueux depuis) qui les rend impropres à leur destination en raison des risques encourus. Que faut-il faire ?... De nombreux experts ont été désignés et se sont penchés sur la situation, envisageant les solutions les plus diverses. L'affaire est remontée jusqu'à l'Assemblée Nationale car le préjudice évalué atteint des sommes colossales. Et finalement la seule solution qui s'est imposée, de façon évidente, est la reconstruction des immeubles ou équipements concernés avec un béton de meilleure qualité, afin d'éviter d'inéluctables drames humains et économiques. Toutes les autres ont été éliminées, en particulier celles qui consistaient à conserver certaines parties moins affectées par les désordres.

Quelle est donc la « leçon » à retenir de cet événement ? Vous l'entrevoyez déjà !...

L'Eglise est en très grave péril. Elle menace ruine par l'édification d'un ensemble comportant de graves vices de construction : **Vatican II**. Se contenter de « rafistoler » l'ouvrage reviendrait à prendre le risque d'une aggravation rapide du préjudice. Il faut donc détruire cet ouvrage et en reconstruire un autre sur des bases solides... Telle est ce que j'appelle la « leçon inattendue » ! Ce n'est qu'une métaphore, bien entendu !... D'autres, pourtant, envisagent la même solution ... Lire ce qui suit.

Un acte de courage remarquable !

Maxence Hécquard est proche de la mouvance des « *ecclésiadéistes* ». Rédacteur en chef du journal « **L'Homme Nouveau** », dont le traditionalisme est tellement modéré qu'il peut sans crainte être requalifié de « *conciliaire* », il figurait parmi tout le gratin des « *capitulards* », qui va tenir, ce lundi 20 novembre, une soirée exceptionnelle au cours de laquelle les abbés Philippe Laguérie, Christohe Héry, Claude Barthe, Guillaume de Tanoüarn et d'autres, ainsi que Yves Amiot, Olivier Pichon, etc. etc... tenteront de justifier leur ralliement. Il y était même annoncé comme devant diriger un débat sur « *les solutions théologiques après Vatican II* ». Seulement voilà, il a réfléchi et il a diffusé un communiqué indiquant qu'il s'agissait « *d'une méprise* » des organisateurs, ce qui est loin de leur avoir plu !... Il a donc indiqué les raisons de son retrait (j'en cite le passage le plus important) :

« *Je considère en effet que la terrible crise que subit l'Eglise catholique depuis quarante ans provient de la folle tentative de ce concile d'ouvrir l'Eglise au Monde et de marier la doctrine catholique à la philosophie des Lumières. Le cœur de cette tentative est la doctrine conciliaire de la liberté religieuse, fondée sur une conception de la dignité humaine directement issue de cette philosophie des Lumières. Les corollaires de cette doctrine sont l'œcuménisme et le dialogue inter-religieux, qui supposent entre les diverses religions un état de droit analogue au mécanisme du contrat social démocratique. Cette doctrine revient à placer les faux dieux sur le même plan que Jésus-Christ et à donner aux fausses religions les mêmes prérogatives qu'au catholicisme. Elle conduit inéluctablement à s'abstenir de confesser pleinement la divinité du Christ et l'Unicité de l'Eglise qu'il a fondée.*

« *Elle a été maintes fois condamnée solennellement par les papes, notamment Pie IX et Pie XI. **Elle constitue tout simplement une hérésie que les chrétiens doivent rejeter vigoureusement s'ils veulent conserver la foi catholique.** La philosophie des Lumières est radicalement incompatible avec le Christianisme. **Le concile Vatican II est pétri de cette philosophie : il ne doit donc pas être réinterprété mais condamné.***

« **Les vellétés de Benoît XVI de faciliter l'usage du missel traditionnel sont, selon les explications mêmes de la Curie, une simple manœuvre destinée à conduire les traditionalistes à la « pleine communion », laquelle implique l'acceptation des orientations de Vatican II, ainsi que Benoît XVI l'a clairement rappelé à Mgr Fellay lors de l'audience du 29 août 2005.**

« **Une longue amitié me lie aux fondateurs de l'Institut du Bon Pasteur dont j'ai toujours soutenu les combats quand ils me paraissaient légitimes. Je ne peux aujourd'hui souscrire à leur stratégie d'« entrisme » dans l'Eglise conciliaire dont je crains qu'elle n'aboutisse, au mieux, à d'amères désillusions.** »

« Le Concile ne doit pas être réinterprété mais condamné » ! Venant de la part de celui qui le proclame, ça prend une dimension particulière !

C'est ça le courage !... C'est ça l'audace !... Car, dans la position qui est la sienne, il en a fallu à Maxence Hécquard ! Il y a même ajouté le panache !

L'abbé Ribeton, Supérieur (pour la France) de la Fraternité St Pierre, en manque sérieusement ! Sa lamentable prestation du lundi 13 novembre sur le « *Forum Catholique* » nous l'a fait découvrir comme un être pusillanime, sans conviction, déjà entièrement soumis au diktat des autorités conciliaires dont il ne peut et ne doit, sous aucun prétexte, remettre en cause les orientations... L'Eglise a besoin de soldats !... Pas de poltrons !...

A prendre avec la prudence qui s'impose...

Tout le monde connaît l'affaire Seznec, cet homme qui n'a cessé de clamer son innocence, et qui fut cependant condamné aux travaux forcés à perpétuité pour l'assassinat de Pierre Quémeneur, Conseiller Général du Finistère. Parti pour la Guyane en 1927, il en revint 20 ans plus tard en 1947. Il mourut le 13 février 1954, des suites d'un grave « *accident* » (?) (Il avait été renversé par une camionnette qui prit la fuite et ne fut jamais identifiée !).

Son petit fils, Denis, se bat avec un acharnement extraordinaire pour la réhabilitation de son grand-père. Le 28 juin 1996, la Cour de Cassation a rejeté la requête en révision qui lui était présentée, mais, le 30 mars 2001, une nouvelle demande fut présentée par M.T. Lebranchu et le 11 avril 2005 la commission de révision des condamnations pénales a décidé de saisir, enfin, la Cour de Cassation statuant comme Cour de révision.

Le jugement de cette Cour sera rendu le 14 décembre prochain à Paris.

Pourquoi rappeler cette affaire dans ce « *Courrier* » ?... Parce qu'il existe une curieuse coïncidence entre celle-ci et... les « *apparitions* » de Kerezinen (non reconnues par l'Eglise, comme celles de San Damiano)! Voici les faits.

En 1938, alors que la voyante (Jeanne-Louise Ramonet) se plaignait de l'incrédulité des catholiques envers Kerenizen, la Sainte Vierge lui aurait répondu : « *Regarde ce pauvre Monsieur Seznec qui a été condamné au baignoire alors qu'il est innocent* ». En 1954, après le décès prétendument « *accidentel* » de Guillaume Seznec, la Sainte Vierge aurait affirmé à la voyante « *ce pauvre Guillaume, martyr innocent, est monté tout droit en paradis* ». Plus tard, la Sainte Vierge aurait déclaré que **Guillaume Seznec serait innocenté, juste avant le déclenchement des événements annoncés par le Ciel.**

(Sources : « *Nous les Seznec* » - Denis Seznec - Association St Christophe (as.christophe@orange.fr) dont le Président, Christophe Hayère a connu et fréquenté Jeanne-Louise Ramonet pendant plus de 10 ans)

Je rapporte ces faits avec les réserves qui s'imposent toujours en pareil cas.

De quoi ont-ils peur ?...

Les professionnels de la politique s'affolent ! Ils ont peur !... De quoi ?... De l'impossibilité pour JM Le Pen d'être candidat à l'élection présidentielle, faute des 500 signatures qui lui sont nécessaires ! Ce n'est pas de Le Pen qu'ils ont peur ! **Ils ont peur de l'abstention !** Le Pen c'est le dévouement de tous ceux qui refusent le système actuel et qui n'ont pas d'autre moyen de s'exprimer. Et donc, s'ils ne peuvent le faire, ils se réfugieront dans l'abstention. Les « *politiques* » avouent eux mêmes que ce serait « *dommageable pour la démocratie* ». Ils le redoutent. Ce serait une première victoire, en somme ! Ils l'ont compris ! Ils préfèrent 30 % de voix à JM Le Pen que 70 % d'abstentions. Le régime en prendrait un sale coup !

Aussi, si nous voulons vraiment que « *ça change* », **cessons de voter !** Ils en ont la frousse...